

EXAMEN : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
SPÉCIALITÉ : CHARPENTIER BOIS

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : **EP2 – Fabrication d'un ouvrage de charpente**

- ACCESSOIRE AUTORISÉS : calculatrice
- CAISSE À OUTILS DU CHARPENTIER COMPRENANT :
 - a) Du matériel de tracé d'épure
 - b) Du matériel de taille à la main
 - c) EPI

CAP CHARPENTIER BOIS	26-CAP-CB-EP2-MEAG1	Session 2026	MO Candidat
EP2 – Fabrication d'un ouvrage de charpente	Durée : 16 heures	Coefficient : 9	Page 1/1